

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté Égalité Fraternité

Lyon, le 1 4 ][]N 2023

Affaire suivie par : Sabine Gras Lardet Service Mobilité Aménagement Paysages Pôle Affaires Foncières et Financières

Tél.: 04 26 28 64 01

Courriel: sabine.gras-lardet@developpement-durable.gouv.fr

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes,

ᇰ

Madame la Préfète de la Drôme
Service de la Coordination des Politiques Publiques
Bureau des Enquêtes Publiques
4ème étage
3 Bd Vauban
26030 Valence Cedex 9

OBJET: Aménagement de la déviation des communes de Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme

P. J. : Dossier d'enquête parcellaire en 5 exemplaires

Le projet d'aménagement de la déviation des communes de Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme a fait l'objet d'une première déclaration d'utilité publique prononcée par arrêté préfectoral du 13 décembre 2001 et prorogée par arrêté préfectoral du 29 juin 2006. Des acquisitions foncières ont été faites sur le linéaire correspondant.

Le projet d'aménagement ayant été revu, une nouvelle déclaration d'utilité publique a été prononcée par arrêté du 21 décembre 2020. Afin de procéder aux acquisitions foncières complémentaires nécessaires à la réalisation du projet, je vous saurais gré de bien vouloir prescrire l'ouverture d'enquête parcellaire conformément aux dispositions du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment l'article R131-3 pour un délai minimum de 1 mois.

Madame Sabine GRAS LARDET (04.26.28.64.01), en charge de cette procédure foncière et Madame Valentine DARRIEUS (04.26.28.63.88) responsable de l'opération routière, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'informations que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de ma considération distinguée.

Service Mobilité Amenagement Paysages L'Adjointe au Chef du pôle opérationne Est

Maryline REVOL